

# DÉMOLITION SOUS CONDITIONS...

**Après la phase de désamiantage et l'enlèvement des principaux éléments à l'intérieur d'une usine de décolletage, l'entreprise Zanetto SA (74), débute la phase TP de la démolition. Un chantier pas forcément évident puisque le bâtiment à démolir s'avère coincé entre deux autres.**

*Gwénola Rolland*

**D**ébut novembre 2003, Zanetto SA, entreprise régionale de maçonnerie et travaux publics située à Magland (74), débute la démolition de l'usine de Vuarchex, une ancienne industrie de décolletage localisée à Scionzier. Le but de l'opération est de démolir une partie seulement de ce bâtiment, afin d'en conserver certains murs pour rebâtir par la suite une maison individuelle. La surface à démolir est d'environ 800 m<sup>2</sup>. Pour le moment Zanetto SA a abattu le toit de l'usine, effectué la phase de désamiantage et démolit toute la partie second œuvre, c'est à dire, qu'on été enlevés les ascenseurs, les réseaux électriques et les réseaux à air comprimé se trouvant à l'intérieur du bâtiment, les chauffages, les cloisons, les doublages (parois contre le mur), les menuiseries et les aciers (fenêtres, portes). Cette 1<sup>ère</sup> phase de la démolition, s'achève par la partie sciage confiée à l'entreprise Brunet sciage.

Cette opération consiste à vouloir désolidariser les 2 bâtiments mitoyens. La partie de démolition débute donc dès à présent et devrait durer 15 jours. « Nous avons sous-traité le désamiantage, qui s'est déroulé pendant environ une semaine, à l'entreprise spécialisée Riou située à Sallanches. Cette étape est très spécifique car les déchets récupérés sont

envoyés dans une déchetterie classée. » précise Nicolas Zanetto, responsable de Zanetto SA et spécialiste des questions environnementales. En effet, ce chargé de mission au niveau des traitements des déchets à la CAPEB pour le département de la Haute-Savoie, maîtrise à fortiori son sujet ! De plus son entreprise en démarche qualité environnementale 14001 depuis janvier 2004 a pour objectif d'obtenir la certification en juillet prochain, en même temps que la certification OHSAS 18001 (sécurité).

## Démolition à 50%

A la place du toit démolit, une terrasse en béton étanche a été construite, c'est pourquoi il était nécessaire de conserver 50% de la précédente construction. Une fois démolit, les matériaux sont évacués, recyclés et concassés dans la carrière de Zanetto SA, située également sur la commune de Magland.



*La pelle Komatsu, équipée d'une pince type NPK casse et brise la structure béton du bâtiment.*

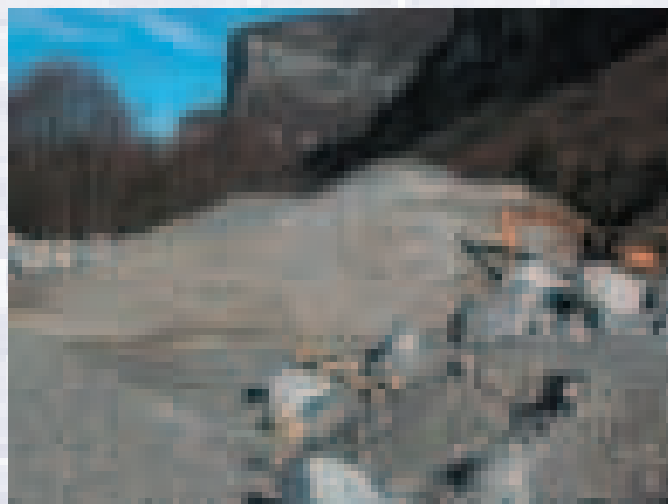


La partie de l'usine à démolir est coincée de part et d'autre par des bâtiments

équipée d'un pince de type NPK (louée comme le concasseur à la société de location Groppi). Une 2<sup>e</sup> pelle, une Hitachi de 21 tonnes, finalise l'opération. Pour cela elle est dotée d'un système d'attache-rapide et d'un brise-roche. Durant les  $\frac{3}{4}$  de cette phase, cette 2<sup>e</sup> pelle mécanique évacue les déblais et grâce à son système d'attache-rapide il est facile de changer d'outil à loisir. Non loin d'elle, 2 camions Mercedes Actros attendent d'être chargés pour évacuer les matériaux en carrière. Les difficultés sont de deux sortes sur ce chantier. Premièrement, il faut casser



La seconde pelle mécanique, une Hitachi de 21 tonnes, charge les déblais sur les bennes des camions.



Sur sa carrière, Zanetto SA concasse tous les déblais recyclables.

Cette carrière est constituée pour l'essentiel d'éboulis comprenant des enrochements. Sur ce site l'entreprise stocke les matériaux de ses différents chantiers en vue de les recycler par la suite. Dans le cas présent, le concasseur comme la phase de concassage sont sous-traités à la société de location régionale Groppi. Les aciers sont alors triés et séparés des autres matériaux recyclables. Il faut 3 jours au concasseur pour effectuer cette opération à une vitesse d'environ de 400 m<sup>3</sup>/jour, ce qui fait au total une quantité de 1200 m<sup>3</sup> de matériaux. Généralement, Zanetto SA, concassent tous ce qui peut-être recyclable, c'est à dire, le béton, les

enrobés, le bitume, les dallages et de façon générale tous les produits inertes. Hormis cette partie concassage, le coût global de la démolition partielle de l'usine revient à 76 224 €

#### Ouvriers et matériels présents

En moyenne, 3 personnes sont en poste sur le chantier de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Un salarié conduit la pelle et 2 autres, les camions. Au départ pour enlever le toit, il a fallu monter une grue Potain d'une tonne à 35 m de flèche. Puis pour écrêter, casser, et briser la structure en béton, l'entreprise utilise une pelle mécanique Komatsu de 24 tonnes,

puis enlever une grosse carcasse de béton coincée de part et d'autres par un bâtiment. Et deuxièmement, les contraintes météo sont souvent sévères dans la région et d'autant plus à cette époque de l'année. L'usine étant située sur un versant à l'ombre, les températures rarement positives ne permettent pas de travailler dans de bonnes conditions, et les routes enneigées ne facilitent pas l'accès au chantier. « Nous avons donc démarré avec 1 mois de retard » déclare Nicolas Zanetto. Néanmoins, la succession des différents types de travaux qu'impose ce chantier ne semble poser aucune difficulté supplémentaire à l'entreprise. ■